

DIGITALISATION :**APRIL LANCE UNE OFFRE 100% EN LIGNE POUR FACILITER ET ACCELERER LA SOUSCRIPTION DE L'ASSURANCE EMPRUNTEUR**

APRIL, groupe international de services en assurances, poursuit le déploiement de sa gamme emprunteur avec le lancement d'Assurance de Prêt Express (ADP Express), sa nouvelle offre 100% en ligne d'assurance de prêt. Simple à la souscription, bénéficiant de tarifs compétitifs tout en proposant des garanties équivalentes aux offres bancaires, elle répond aux besoins en fluidité et rapidité des emprunteurs qu'ils soient primo-accédants ou détenteurs d'un contrat de prêt.

Une offre particulièrement adaptée aux primo-accédants, sensibles à la valeur « temps »

Un achat immobilier est loin d'être une formalité. Entre signature du compromis, demande et obtention du financement, la démarche est soumise à certains délais incompressibles et fixés par la loi et prend entre 2 et 3 mois en moyenne. En réduisant le temps de souscription de l'assurance de prêt, **ADP Express** répond aux attentes de rapidité et de simplification des emprunteurs, en proposant :

- Une souscription 100% en ligne :
 - A destination des courtiers en crédit
 - Mais aussi des courtiers en assurance et du canal direct;
- Une sélection médicale exclusivement digitalisée : questionnaire intuitif, déclaration en ligne, signature électronique, édition immédiate des documents d'adhésion à remettre à la banque ;
- Un niveau de couverture équivalent aux garanties des offres bancaires en inclusion : décès, perte totale et irréversible d'autonomie¹, Incapacité Temporaire Totale (ITT)/Invalidité Permanente Partielle (IPP)/Invalidité Permanente Total (IPT) en capital ;
- Des garanties renforcées avec notamment une couverture Dos/Psy également en inclusion
- L'offre est disponible en cotisation variable ou constante

**Le profil type du primo-accédant ADP Express**

Salarié (cadre/non cadre) ou fonctionnaire
Résidant en France métropolitaine, à la Réunion, en Guadeloupe, Martinique, Guyane, Saint-Barthélemy ou Saint-Martin
Agé de 35 à 45 ans
Empruntant moins de 500 000 €

Après Optimum+ à destination des emprunteurs au capital élevé, et Liberté+ à destination des primo-accédants de moins de 35 ans, APRIL poursuit la refonte de sa gamme en assurance emprunteur, l'un de ses marchés de développement prioritaires, tout en fluidifiant l'expérience de ses partenaires courtiers et de ses assurés. Toutes les offres sont disponibles dans le parcours Marketplace sur l'extranet APRIL ON du groupe APRIL.

¹ Sans condition de mise à la retraite jusqu'au 31/12 du 70^{ème} anniversaire

ADP Express : un accompagnement « pas à pas » au changement de contrat d'assurance

Avec les lois Hamon et Bouquin, les emprunteurs peuvent désormais changer d'assurance pendant toute la durée de vie de leur contrat de prêt : c'est à la fois une vraie avancée pour le pouvoir d'achat des Français et une opportunité pour les courtiers de proximité de les accompagner dans le choix de la meilleure couverture au plus juste prix, dans 100 % des cas, durant toute la vie de leur crédit.

Avec **ADP Express**, APRIL facilite les démarches de changement d'assurance pour les courtiers et leurs assurés avec :

- Une analyse et un comparatif du contrat APRIL par rapport au contrat proposé par la banque ou au contrat actuel de l'assuré ;
- Une étude personnalisée du profil de l'emprunteur ;
- La constitution du dossier à remettre à la banque ;
- Un accompagnement jusqu'à l'acceptation du changement d'assurance de prêt.

A propos du groupe APRIL

Créé en 1988, APRIL est un groupe international de services en assurance implanté dans 22 pays, dont l'ambition est de proposer à ses clients une expérience de l'assurance plus facile et plus accessible. Plus de 3 000 collaborateurs conçoivent, distribuent et gèrent des solutions spécialisées d'assurance autour de cinq marchés d'expertise (emprunteur, santé internationale, Pros/TPE, santé et prévoyance locales, dommage de niches) pour ses partenaires et clients - particuliers, professionnels et entreprises. Le groupe a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de 1017,3 millions d'euros.

Contacts presse

APRIL : [Mélanie Sutter](#), Responsable des Relations presse – 06 43 54 66 67

Hopscotch pour APRIL : [Agnès Vieu](#) - 06 62 89 34 56